

FRANÇOIS DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE

ET

L'ABBAYE ROYALE DES BÉNÉDICTINES DE SAINT-PIERRE A LYON

(SUITE (1))

Du reste, les Dames de Saint-Pierre n'adoptèrent pas les plans de notre artiste sans avoir pris toutes leurs précautions. Dans un chapitre tenu à cet effet le 3 février 1659 (2), on trouve le passage suivant : « Il a été fait

(1) Voir tome VII

(2) Étaient présentes :

« Anne d'Albert de Chaulnes abbesse, Catherine Benoist prieure, Urbaine de la Vernouze sous-prieure, Catherine de Lestang de Sablon, Marie Cuiel (ou Civel), Genevieve Strossy, Sidonie de Martel de Layer, Hélaine Chausse, Suzanne de Chevallet de Chamont, Marie de Varennes, Marie de Maugiron, Anthoinette Rouyer, Anthoinette Deltouf de Pradines, Jeanne de Saint-Julien, Anne Marie de Perrières (ou de Serrières), Anthoinette de Chevallet de Chamont, Marguerite Bugnet, Françoise de Damas de la Bastie, Marie Strossy, Marie de Martel de Layer, Anne Deltouf de Pradines Dodom, Elisabet Renon, Marie Cardon, Anne Bon, Anne Veyret, Louise de Saleize de Bellegarde, Marguerite Depernes Despinac, Françoise de Rocheffort, Marie Depernes Despinac, Clémence Basset, Marie de Silvecane, Magdelaine Basset, Jeanne de la Court de Molin et Marie Dufresne, religieuses professes. » Anne Deltouf de Pradines est cette religieuse qui venait du monastère de Salles et qui fut, lorsqu'elle demanda à entrer à l'abbaye Saint-Pierre, le motif de discussions intérieures dont Geneviève Strozzi était l'instigatrice.

Dans la convention passée avec le maçon Maréchal nous trouvons les noms suivants des religieuses qui ne figuraient pas dans le chapitre tenu le 3 février : « Constance de Saint-Priest de Combère, Anthoinette Mellier, Claire de Grolée de Clappeau Cornu, Marguerite Micollier Huguete de Valin, Thérèse de Granval de Fraisse, Léonore Chappuis ; »